



## **Magicien Makito**

1702, grande delle - 14200 Hérouville saint clair

Tél : 02.31.44.20.12 / 06.64.92.81.70

[www.euromagie.com](http://www.euromagie.com)

# **FICHE TECHNIQUE DU SPECTACLE DE 1 HEURE**

## **Description du spectacle**

Le Magicien Makito, spécialisé dans la magie pour enfant, a conçu ce spectacle en prenant en compte la psychologie des enfants en général et a adapté ses numéros de façon à faire participer des enfants de tout âge, à partir de 3 ans. Les couleurs et les animaux sont donc de mise dans ce spectacle pour capter l'attention des enfants et avec bien sûr de la Magie comique.

Le Magicien arrive avec une torche en feu sous un fond musical et fait un numéro visuel d'environ 7 minutes avec des apparitions, transformations, disparitions, etc.

Il continue ensuite le spectacle en prenant des enfants dans le public pour les faire participer en tant qu'assistant Magicien avec divers tours de prestidigitation où se sont les enfants qui font la Magie. Chaque enfant qui assiste le Magicien, repart avec une sculpture sur ballon comme récompense.

Makito intervient avec ses amis Dédé le poisson rouge et Arthur le lapin, pour le plus grand bonheur des enfants.

Sur la fin du spectacle, le Magicien fait léviter une petite fille prise dans le public. Pour clôturer le spectacle, le Magicien emmène une dernière fois un enfant au pays de la Magie où une pluie de neige de papier voltigera au-dessus de l'enfant sous l'agitation de l'éventail du Magicien.

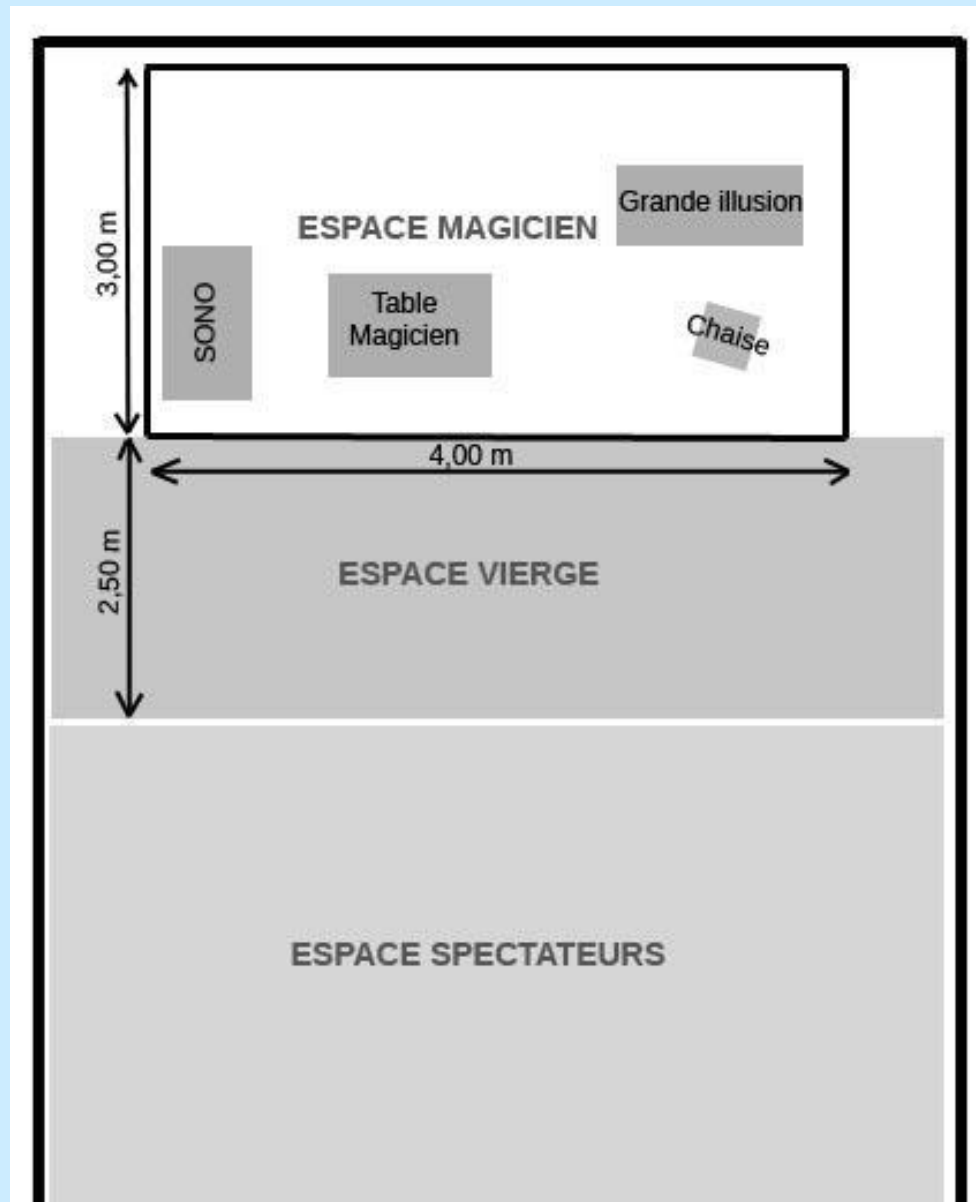
## **Moyens techniques**

### **Espace d'intervention**

L'espace d'intervention pour le spectacle d' 1 heure devra avoir au minimum une largeur de 3 mètres et une longueur de 4 mètres. De ces 3 mètres de largeur, il devra y avoir un espace vierge de 2,50 mètres de la première rangée de spectateurs (*Voir plan ci-dessous*). Il n'est pas obligatoire d'avoir une scène pour ce spectacle, mais le fait d'avoir une scène ne peut qu'être que bénéfique pour le spectacle.

Le client devra mettre à disposition du Magicien une table pouvant supporter 30 Kg, ainsi qu'une chaise. Il devra y avoir une prise électrique 220V à proximité de l'espace d'intervention du Magicien.

**Plan de l'espace minimum :**



**Sonorisation :**

La sonorisation est comprise dans la prestation et comporte :

- Sono de 2x250 W
- Suppresseur de larsen
- Table de mixage
- Micro-casque sans fil de spectacle
- Platine CD

### **Éclairage :**

L'éclairage n'est pas fourni dans la prestation. Le client doit s'assurer que l'espace où intervient le Magicien est équipé d'un éclairage, car certaines scènes sont mal équipées et nécessitent un éclairage. Dans ce cas, veuillez prévenir le Magicien pour prévoir un éclairage.

Le client a la possibilité d'avoir recours à un technicien lumière, car cela est proposé dans certains lieux et en particulier les salles de spectacle. Dans ce cas, veuillez prévenir le Magicien.

### **Jauge :**

La jauge minimum est de 50 enfants afin d'avoir une bonne interactivité dans le spectacle et la jauge maximum est de 500 personnes (enfants et adultes compris).

## **Préparation du spectacle**

Une partie du spectacle est préparé avant l'arrivée sur le lieu de prestation et une autre partie se fait sur le lieu de prestation (Installation du matériel de Magie et la sonorisation). Le Magicien arrivera 1 heure et demie avant le début du spectacle pour la préparation et il ne devra y avoir aucune personne à proximité lors de cette installation.

## **Les animaux**

Dans ce spectacle, il y a un poisson rouge ainsi qu'un lapin. Le poisson est transporté dans un aquarium et le lapin dans une cage. Il est important de commencer le spectacle à l'heure pour éviter de laisser les animaux dans des espaces confinés trop longtemps.

## **La réservation du spectacle**

La réservation du spectacle doit se faire au plus vite pour être sûr que vous ayez la date choisie, car les demandes sont plus nombreuses qu'il y a de Magiciens pour enfants de disponibles.

Un contrat de prestation sera établi entre les deux parties et c'est celui-ci qui bloquera la date définitivement.

Le paiement de la prestation peut se faire par chèque, par virement et mandat administratif.